



27, BOULEVARD PRINCE HENRI  
L-1724 LUXEMBURG

INDICE	DATE	DESSIN	CONTROLE	MODIFICATION	Chantier : Esplanade, L-5533 Remich
A	16/03/2023	M.S.	Z.M.	Création de Plan	
Maitre d'ouvrage : RS IMMO PARC S.A. SICAV-FIAR 5 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg					
PAP REMICH					

Z20E PAAPS EQ IMM 01 B

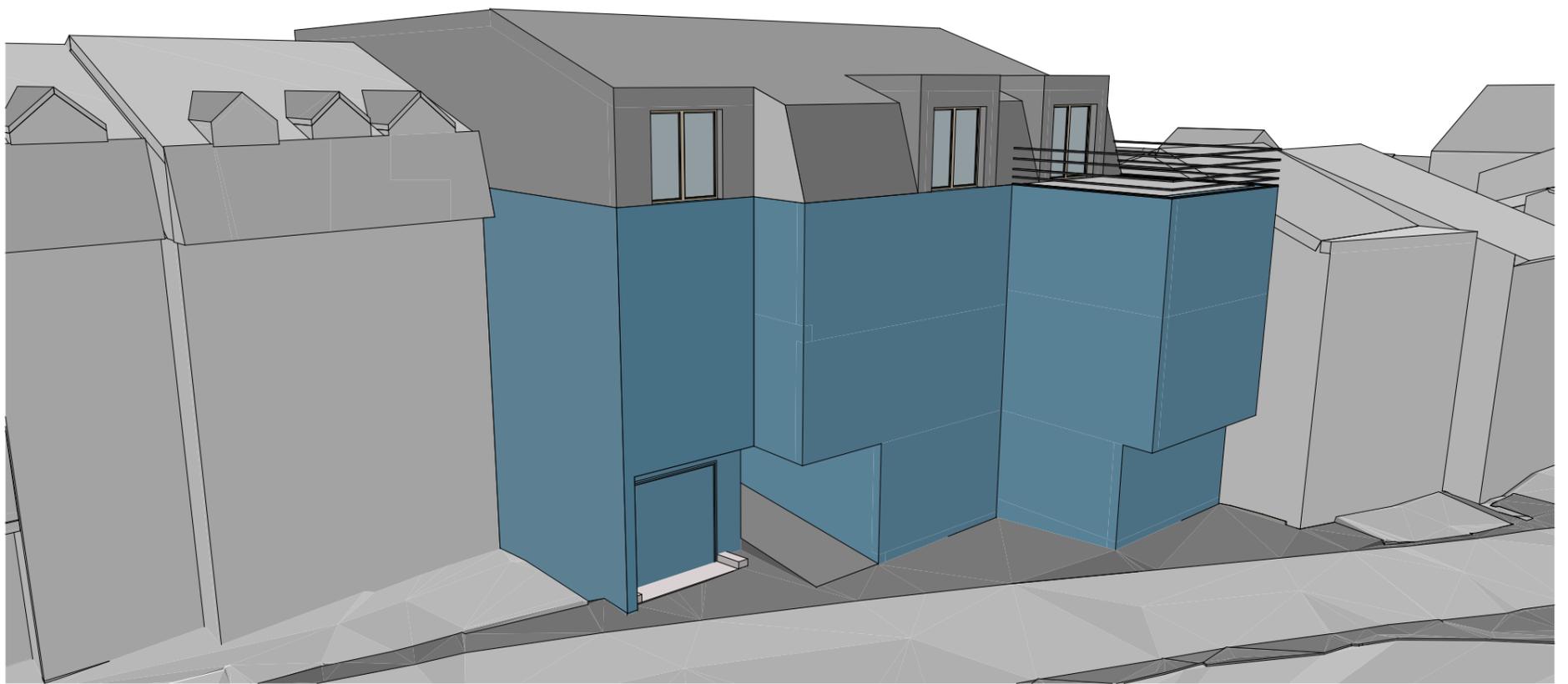
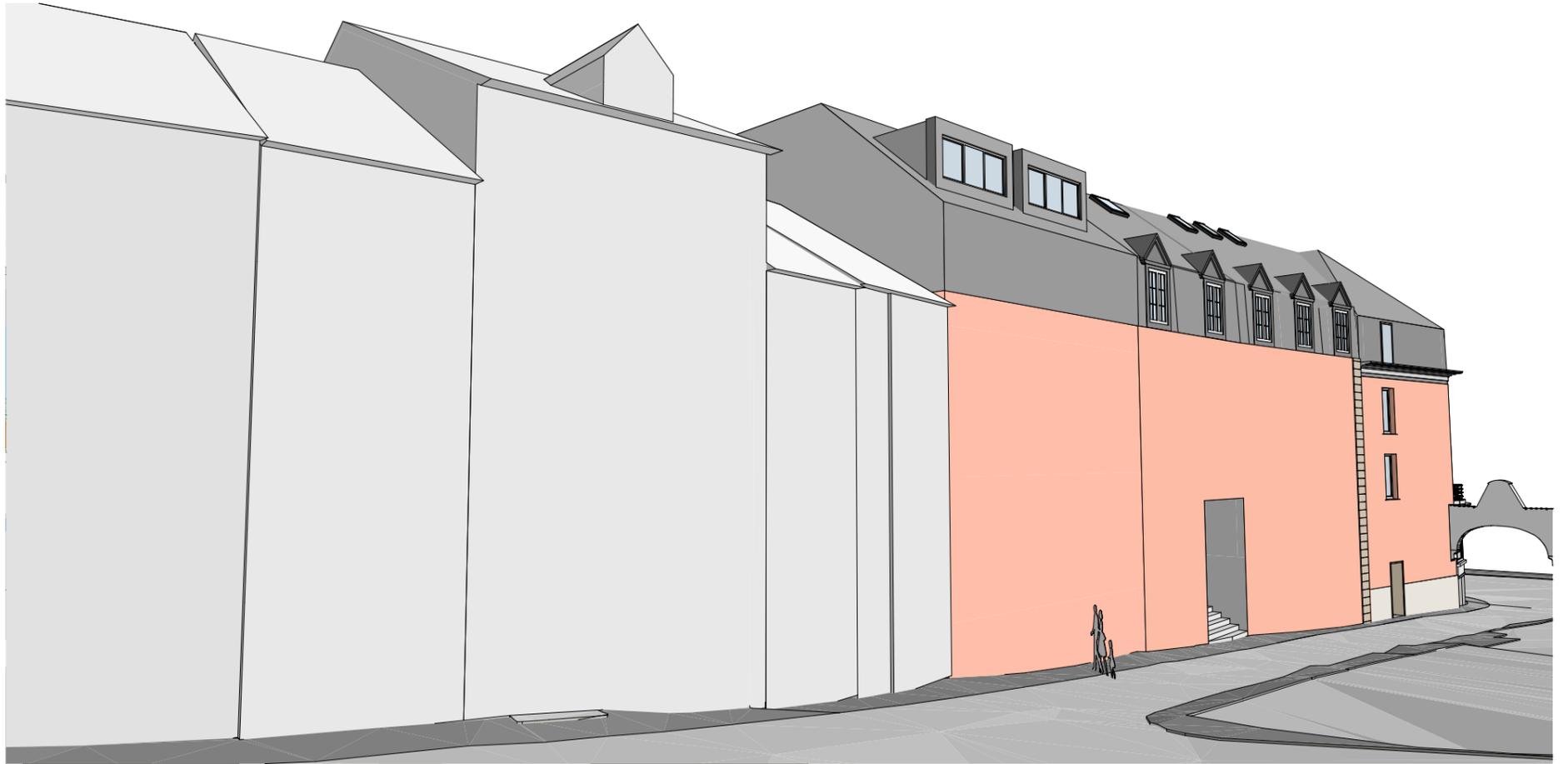


4. WWW.ZAK-ARCHITECT.LU

INFO@ZAK-ARCHITECT.LU

T +352 270 48 49

NOTE IMPORTANTE: La mention de échelle est purement indicative. Il est interdit de mesurer à partir de ces plans. Toutes les dimensions sont à vérifier par l'entrepreneur sur le chantier avant le début des travaux. L'entrepreneur est également tenu de signaler sans délai à l'architecte toute anomalie constatée sur les plans. Toute modification apportée à la construction sans le consentement de l'architecte ne saurait engager sa responsabilité. L'usage de ce document est la propriété exclusive de l'architecte; il ne peut être diffusé ni utilisé sans son autorisation écrite. Tout nouvel indice de modification implique l'annulation du document précédent et son remplacement par le présent document.



27, BOULEVARD PRINCE HENRI  
L-1724 LUXEMBURG



A	16/03/2023	M.S.	Z.M.	Création de Plan	
INDICE	DATE	DESSIN	CONTROLE	MODIFICATION	Chantier : Esplanade, L-5533 Remich
Maître d'ouvrage : RS IMMO PARC S.A. SICAV-FIAR 5 avenue Gaston Diderich L-1420 Luxembourg					
PAP REMICH					

Z20E PAAPS EQ IMM 01 B

1:1800 WWW.ZAK-ARCHITECT.LU

INFO@ZAK-ARCHITECT.LU

T +352 270 48 49

NOTE IMPORTANTE: La mention de échelle est purement indicative. Il est interdit de mesurer sur les plans. Toutes les dimensions sont à vérifier par l'entrepreneur sur le chantier avant le début des travaux. L'entrepreneur est également tenu de signaler sans délai à l'architecte toute anomalie constatée sur les plans. Toute modification apportée à la construction sans le consentement de l'architecte ne saurait engager sa responsabilité. Le contenu de ce document est la propriété exclusive de l'architecte; il ne peut être diffusé ni utilisé sans son autorisation écrite. Tout nouvel indice de modification implique l'annulation du document précédent et son remplacement par le présent document.